

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

DELIBERATION N°2020.00123

DEMANDE D'ETUDE POUR L'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER POUR LE SERVICE DE MARCENOD

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,

M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

03 02 042 24620770-20200214-0202001230

DATE D'APPHICACON : 25 Février 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

DEMANDE D'ETUDE POUR L'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER POUR LE SERVICE DE MARCENOD

Le service de distribution d'eau potable de Marcenod est alimenté principalement par des sources situées sur le territoire communal et sur les communes limitrophes. Il bénéficie de plus d'un secours du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY) en cas d'insuffisance des ressources communales.

Le service de Marcenod est desservi de la façon suivante :

- Sources Les Groles, Bonnard, Printemps : réservoir de la Combe : desserte du bourg, des hameaux de l'Hôpital et de la Thomassière,
- Sources de Bruneton : réservoir de Bruneton : desserte des hameaux du Machizaud et des Flaches,
- Quelques logements isolés sont desservis par le SIEMLY.

Afin de sécuriser et de pérenniser l'alimentation en eau du service, la commune souhaite mettre en œuvre une deuxième interconnexion avec le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY).

De nombreux projets sont parallèlement engagés sur le service de Marcenod pour mettre à niveau son patrimoine.

Aussi, afin d'assurer une continuité du service et de son exploitation et d'engager les travaux nécessaires, il apparaît cohérent d'étudier les conditions techniques, financières et juridiques de gestion du service de l'eau potable de Marcenod par le SIEMLY.

Cette étude devra intégrer le devenir des ressources communales (traitement de reminéralisation), évaluer les travaux à conduire sur le service (renouvellement des réseaux) et estimer l'impact sur le prix de l'eau.

La commune de Marcenod, lors de la réunion du 12 décembre 2018, a validé le principe d'étudier les conditions d'adhésion au SIEMLY conjointement avec la mise en œuvre de la deuxième interconnexion.

L'adhésion du service sera examinée par le syndicat en prenant en compte l'état du patrimoine du service et le bilan financier.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **sollicite le Syndicat mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier pour étudier l'adhésion du service de Marcenod.**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les documents nécessaires à l'avancement de cette étude.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU